



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1496

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Lyon Métropole habitat - Désignation d'un représentant d'association d'insertion

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1496**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
objet : Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Lyon Métropole habitat - Désignation d'un représentant d'association d'insertion
service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'article L 421-6-1 du code de la construction et de l'habitation (CCH) a prévu la création, par décret, d'un nouvel Office public de l'habitat (OPH) rattaché à la Métropole de Lyon et la reprise, par celui-ci, à la date du 1er janvier 2016, des activités exercées par l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) du Rhône sur le territoire de la Métropole.

La Métropole a délibéré en ce sens le 26 janvier 2015. L'OPH de la Métropole a été créé par décret n° 2015-273 du 11 mars 2015 et sa dénomination modifiée lors de son conseil d'administration du 1er octobre 2015 (Lyon Métropole habitat).

Les OPH sont des établissements publics locaux à caractère industriel et commercial, compétents en matière de gestion, promotion et financement de logements sociaux. Ils sont régis par les articles L 421-1 à L 421-7 du CCH.

Lyon Métropole habitat est rattaché à la Métropole de Lyon, compétente dans le domaine de l'habitat.

II - Modalités de représentation

L'effectif du conseil d'administration de Lyon Métropole habitat est de 27 membres qui sont désignés dans les conditions prévues au IV de l'article L 421-8 du CCH de la manière suivante :

a) - désignation des 17 représentants de la Métropole au conseil d'administration de Lyon Métropole habitat :

- 6 élus métropolitains,
- 3 personnes qualifiées (*) élues d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du ressort de compétence de l'OPH mais n'ayant pas la qualité de Conseiller métropolitain,
- 6 autres personnes qualifiées (*),
- 2 représentants d'associations d'insertion ;

(*) Personnes qualifiées dans l'un au moins des domaines de l'urbanisme, du logement, de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'aspect financier de ces politiques, ou des affaires sociales

b) - désignation par les institutions professionnelles concernées :

- 1 représentant de la Caisse d'allocations familiales (CAF) du département du Rhône,
- 1 représentant de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) du Rhône,
- 1 représentant au sein des collecteurs du 1 % patronal,
- 2 représentants des syndicats les plus représentatifs dans le département du Rhône ;

c) - désignation par les locataires :

- 5 représentants.

Par délibérations n° 2015-0358 du 11 mai 2015 et n° 2016-1247 du 30 mai 2016, le Conseil de la Métropole a procédé à la désignation de ses représentants au sein du conseil d'administration de Lyon Métropole habitat :

Représentants	Statuts	Qualités
M. Michel LE FAOU	Titulaire	Conseiller métropolitain
Mme Corinne CARDONA	Titulaire	Conseillère métropolitaine
Mme Sarah PEILLON	Titulaire	Conseillère métropolitaine
M. Martial PASSI	Titulaire	Conseiller métropolitain
M. Stéphane GUILLAND	Titulaire	Conseiller métropolitain
M. Michel DENIS	Titulaire	Conseiller métropolitain
M. Jean-Claude TALBOT	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Mima HAJRI	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Saliha PRUD'HOMME LATOUR	Titulaire	Personne qualifiée
M. Alain JEANNOT	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Elodie AUCOURT	Titulaire	Personne qualifiée
M. Patrick BOUJU	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Géraldine ROLLAND	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Fabienne CRESCI	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Marie-Claude LOUEMBE	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Marie-Laurence MADIGNIER	Titulaire	représentant des associations d'insertion (ADAPEI du Rhône)
M. Gérard VALERE	Titulaire	représentant des associations d'insertion (Habitat et humanisme)

Suite à la démission de monsieur Gérard Valère de ses fonctions d'administrateur au sein de Lyon Métropole habitat, il appartient au Conseil de la Métropole de désigner un nouveau représentant au titre des représentants des associations d'insertion ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur Christophe PERRIN en tant que représentant des associations d'insertion (Habitat et humanisme), pour la durée du mandat en cours, au sein du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Lyon Métropole habitat.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.